

Communiqué de Presse



Appel à candidatures : initiative pour le développement des Résidences autonomie

Aujourd'hui, 15 octobre, le Conseil départemental de la Nièvre lance, en lien avec la CARSAT Bourgogne Franche-Comté, un appel à candidatures pour sélectionner les organismes gestionnaires portant un projet d'extension ou de création de résidences autonomie.

D'ici 2030, 21 millions de personnes de plus de 60 ans vivront en France, soit 3 millions de plus qu'en 2019. Le Conseil départemental n'échappe pas à cette problématique du vieillissement et se doit de permettre une offre diverse pour les personnes âgées ou en situation de handicap. Les plus autonomes d'entre elles, qui ne souhaitent plus vivre dans leur domicile et recherchent un autre « chez soi » plus sécurisé, pourront notamment choisir de déménager en résidence autonomie.

L'Initiative pour le développement des résidences autonomie (IDRA) vise à soutenir financièrement les départements sous-dotés en résidences ; ce dispositif a été lancé en 2022 par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et la Caisse nationale de l'assurance retraite.

L'appel à candidatures du Conseil départemental et de la CARSAT s'inscrit à la fois dans le renouvellement de l'IDRA en 2024 et dans celui de la Stratégie départementale pour l'autonomie des adultes âgés et des personnes en situation de handicap 2021-2025, avec notamment l'ambition de faire évoluer l'offre d'hébergement pour les personnes âgées du territoire.

Il fait suite à l'appel à projets lancé par le Département en 2021 où 124 nouvelles places de résidences autonomie ont été autorisées, et à l'IDRA 2022 où 76 places vont bénéficier d'un financement.

Ce dispositif financera la création de **24 places en résidence autonomie** (neuve ou par extension) dans la Nièvre. **Le montant octroyé sera de 5 000 € par création de logement.**

L'avis d'appel à projets et ses annexes sont disponibles et téléchargeables sur le site du Département (<https://nievre.fr>) ou sur le site de la CARSAT Bourgogne Franche-Comté.

Les candidats intéressés ont jusqu'au 28 février 2025 pour déposer leurs dossiers.

La presse est cordialement invitée à relayer cette information sur ses supports.

Contacts :

Peggy Banget-Mossaz / Directrice de la communication / 07 88 53 94 57

Floriane Tran Tao / CARSAT BFC / 06 68 20 86 77 / floriane.tran-tao@carsat-bfc.fr.